

# Employé/e de commerce CFC

—

## Formation initiale de base (Profil B)



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Ecole professionnelle commerciale EPC**  
**Kaufmännische Berufsfachschule KBS**

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation  
professionnelle **DEEF**  
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**



---

# Index

<b>Index</b> .....	<b>3</b>
<b>Conditions</b> .....	<b>4</b>
<b>Durée de formation</b> .....	<b>4</b>
<b>Cours professionnels</b> .....	<b>4</b>
<b>Répartition des domaines</b> .....	<b>4</b>
<b>Frais</b> .....	<b>5</b>
<b>Formation en entreprise</b> .....	<b>5</b>
<b>Cours interentreprises</b> .....	<b>5</b>
<b>Evaluation de la formation scolaire</b> .....	<b>5</b>
<b>Procédure de qualification</b> .....	<b>6</b>
Partie scolaire.....	6
Partie entreprise .....	7
<b>Certificat</b> .....	<b>7</b>
<b>Formation continue, perfectionnement professionnel</b> .....	<b>7</b>

---

## Conditions

---

- > Être au bénéfice d'un contrat d'apprentissage d'employé/e, de commerce avec CFC, formation initiale de base
- > Avoir terminé sa scolarité obligatoire, de préférence en classe générale ou avoir obtenu de très bonnes notes en classes à exigences de base, être à l'aise en français et avoir la volonté d'apprendre la 2ème langue (allemand)
- > Faire preuve d'une grande motivation et éprouver du plaisir dans les tâches administratives à caractère répétitif.

## Durée de formation

---

3 ans

## Cours professionnels

---

- > 2 jours de cours par semaine en 1ère année
- > 2 jours de cours par semaine en 2ème année
- > 1 jour de cours par semaine en 3ème année

## Répartition des domaines

---

Nombre de leçons hebdomadaires par année d'apprentissage

Année d'apprentissage	1	2	3
Langue standard	4.5	3	2
Langue étrangère : allemand	3	3	2.5
Information, communication, administration	4.5	5	
Economie et Société*	4	3	3.5
CID et travaux de projets*	1	1.5	0.5
Sport	1	2	

\* + cours-bloc (env. 54 périodes sur les 3 ans)

---

## Frais

---

Les personnes en formation ne paient aucun écolage. Le matériel scolaire et les manuels sont à la charge des élèves. Il est possible de demander une bourse d'apprentissage.

## Formation en entreprise

---

En cas de problème, s'adresser au Service de la formation professionnelle (tél. 026 305 25 00) ou à la commission d'apprentissage.

## Cours interentreprises

---

Ils ne sont pas du ressort de l'Ecole professionnelle. Ils sont organisés par les associations professionnelles de branches (adresses sur internet). Ils sont organisés durant les 3 ans de l'apprentissage et n'ont, en principe pas lieu pendant l'enseignement scolaire.

## Evaluation de la formation scolaire

---

L'école analyse si les exigences minimales sont atteintes et propose de la poursuite de la formation dans le profil B, au terme de la 1ère année, sur la base des bulletins semestriels, dans les domaines suivants :

Domaines	Pondération
Langue standard : moyenne des notes scolaires 1er et 2ème semestres	1/4
Langue étrangère : moyenne des notes scolaires 1er et 2ème semestres	1/4
ICA : moyenne des notes scolaires 1er et 2ème semestres	1/4
Economie et société (ES) : moyenne des notes scolaires 1er et 2ème semestre	1/4

Les exigences minimales sont atteintes :

- > Lorsque la note globale pondérée est supérieure ou égale à 4.0
- > et si la somme des écarts négatifs par rapport à la note 4.0 ne comporte pas plus de 1.0 point.

---

## Procédure de qualification

---

### Partie scolaire

L'examen final a lieu à la fin de la 3ème année d'apprentissage sauf pour ICA (fin de 2ème année).

Il comprend sept branches :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
Langue standard : la note de branche est composée à parts égales de la note de l'examen	Examen écrit centralisé	} 1/7
	Examen oral décentralisé	
	Note d'expérience	
Langue étrangère : la note de branche est composée à parts égales de la note de l'examen	Examen écrit centralisé	} 1/7
	Examen oral décentralisé	
	Note d'expérience	
ICA I	Examen écrit centralisé	1/7
ICA II	Note d'expérience	1/7
Economie et société I	Examen écrit centralisé	1/7
Economie et société II	Note d'expérience	1/7
Travaux de projets	AR et TA	1/7

La procédure de qualification est réussie :

- > si la moyenne est supérieure ou égale à 4.0 et
- > si pas plus de deux notes de branche sont insuffisantes et
- > si la somme des écarts négatifs pondérés par rapport à la note 4.0 ne comporte pas plus de 2.0 points.

\*note d'expérience = moyenne de toutes les notes semestrielles

## Partie entreprise

Elle se compose des éléments suivants :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
Pratique professionnelle	Examen écrit	1/4
Pratique professionnelle	Examen oral	1/4
Note d'expérience partie entreprise ; la note comprend la moyenne des	6 Situations de travail et d'apprentissage (STA) 2 Unités de formation (UF) <b>ou</b> 2 Contrôles de compétences (CC-CI)	1/2

La procédure est réussie :

- > si la moyenne est supérieure ou égale à 4.0 et
- > si pas plus d'une note de branche est insuffisante et
- > aucune note de branche est inférieure à 3.0.

## Certificat

En cas de réussite (formation scolaire ET formation en entreprise), la personne en formation obtient le certificat fédéral de capacité (CFC) et est autorisée à porter le titre légalement protégé d'employé de commerce CFC.



## Formation continue, perfectionnement professionnel

Après l'apprentissage, la Société des employés de commerce (SEC), offre de nombreuses possibilités de perfectionnement : [www.secfrbourg.ch](http://www.secfrbourg.ch)

D'autres propositions figurent sur notre site internet.

**Ecole professionnelle commerciale EPC**  
**Kaufmännische Berufsfachschule KBS**

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, [www.fr.ch/epc](http://www.fr.ch/epc)

—

Etat juin 2022 / Toutes modifications réservées

Selon l'ordonnance de formation du 26.09.2011

6-1-2 GUI\_Commerce CFC B\_FR

—

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation  
professionnelle **DEEF**  
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

